Somme à payer au ministère de la Justice qui devra la dépenser et en rendre compte, pour service douanier secret.	10,000 00
BUDGET SUPPLEMENTAIRE	
(Plein montant des sommes ci-dessous)	
403 Ministère de l'Immigration et de la Colonisation— Appointements — Salaire d'un commis-teneur de livres senior 408 Bureau de l'auditeur général— Appointements—	1,440 00
Rémunération additionnelle accordée à l'auditeur général adjoint qui a agi comme auditeur général pendant une période de deux ans, soit la différence entre son salaire comme auditeur général adjoint et celui de l'auditeur général  Salaire de l'auditeur général du 18 janvier 1924 au	1,800 00
31 mars 1924 à \$9,000 de plus que les \$6,000 déjà votés	1,838 70
Dépenses casuelles—Montant additionnel requis pour frais de voyage	20,000 00
Salaire d'un inspecteur général des banques et dépenses du personnel et de l'administration du système d'inspection des banques comme l'autorise la modification à l'article 56A de la Loi des banques. Les paiements sont autorisés nonobstant toutes les dispositions de la Loi du service civil ou les règlements faits en vertu	20,000 00
de cette loi	50,000 00
laires et de promotions	56,000 00
420 Exposition de l'Empire britannique—	
Somme additionnelle requise	150,000 00
de vue de la prévention des incendies (à voter de nouveau)	8,500 00
poursuites résultant de la faillite de la Home Bank du Canada	15,000 00
480 Pour couvrir les frais d'une commission royale devant faire enquête sur la prohibition ou les restrictions proposées à l'exportation de la pâte de bois—Somme additionnelle requise	7,500 00
règlements du service civil	30,000 00